

# Vivre en Île-de-France a un effet négatif sur la satisfaction dans la vie

Insee Analyses • n° 71 • Février 2022



La satisfaction dans la vie dépend principalement des caractéristiques individuelles et familiales. Une fois ces caractéristiques prises en compte, le lieu d'habitation influe également sur le bien-être déclaré. À caractéristiques identiques, la satisfaction dans la vie est la plus faible à Paris et plus généralement en Île-de-France. Son niveau le plus élevé est déclaré dans les aires d'attraction des villes de 200 000 à 700 000 habitants. Les habitants de la plupart des départements de la façade ouest sont également plus satisfaits que dans le reste du pays. La satisfaction croît en outre avec la richesse de la commune mais son impact est nettement plus faible que celui du niveau de vie individuel. Les chômeurs sont moins satisfaits que l'ensemble de la population, surtout lorsqu'ils résident dans des communes où le taux de chômage est élevé. Un effet similaire est observé pour les personnes nées à l'étranger.

Entre 2010-2012 et 2017-2019, le niveau de satisfaction générale dans la vie est resté stable à Paris et dans les plus grands pôles urbains et a légèrement diminué ailleurs.

En 2019, en France métropolitaine, le niveau de satisfaction déclaré relatif à « la vie que l'on mène actuellement », noté entre 0 et 10, atteint 7,4 en moyenne. Outre cette satisfaction générale dans la vie, quatre autres dimensions sont explorées : le logement (7,8 en moyenne), les loisirs (7,0), les relations familiales et amicales (8,1) et, pour les personnes occupant un emploi, la satisfaction liée au travail (7,3). Sur les dix dernières années, entre 2010 et 2019, les variations des niveaux de satisfaction sont d'ampleur limitée et les notes sont faiblement dispersées autour de leur moyenne. La moitié des personnes interrogées à propos de leur satisfaction générale dans la vie choisissent les notes intermédiaires de 7 (21 %) ou 8 (31 %), alors que l'autre moitié se partage entre insatisfaits (25 % attribuent une note inférieure ou égale à 6) et très satisfaits (22 % valorisent leur satisfaction par un 9 ou un 10).

Malgré cette faible dispersion des notes de satisfaction, l'influence de certaines caractéristiques sociodémographiques ou du territoire de résidence peut être mise en évidence dans les analyses « toutes choses égales par ailleurs »

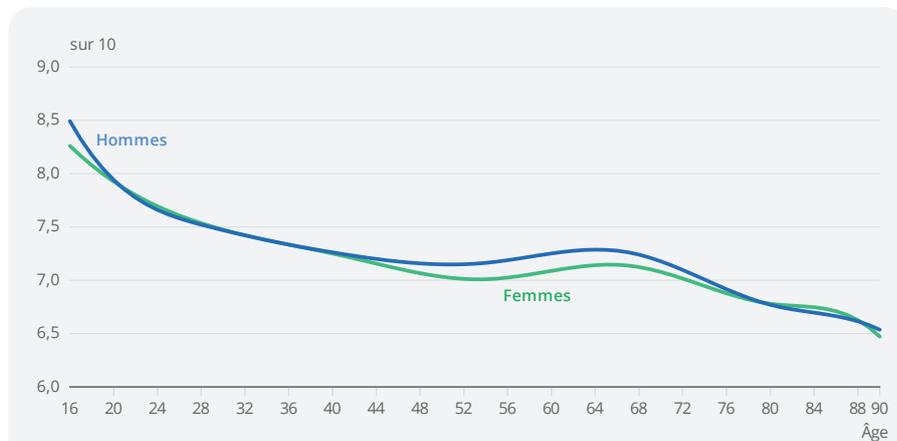
► **méthodes.**

## Une satisfaction plus élevée quand on est jeune, riche, en couple, bien portant et Français à la naissance

La satisfaction générale dans la vie est maximale à la fin de l'adolescence et décroît continûment jusqu'à 50 ans, âge

à partir duquel elle remonte doucement jusqu'à 65 ans. Passé cet âge, la satisfaction baisse rapidement jusqu'à 80 ans, puis se stabilise avant de décroître à nouveau au-delà de 85 ans. Ce schéma très général n'est pas modifié si l'on tient compte du **niveau de vie** ► **figure 1.**

### ► 1. Satisfaction dans la vie en général selon l'âge, ajustée selon le niveau de vie, entre 2010 et 2019



**Note** : les courbes sont issues d'une modélisation par sexe ajustée sur le quintile de niveau de vie.

**Lecture** : en moyenne sur la période 2010-2019, les hommes et femmes âgés de 20 ans déclarent un niveau de satisfaction identique de 7,9 sur une échelle allant de 0 à 10.

**Champ** : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus résidant en logement ordinaire.

**Source** : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de 2010 à 2019.

Le niveau de satisfaction est relativement indépendant du sexe, même si des écarts en faveur des hommes apparaissent progressivement après 40 ans.

Outre l'âge, un des facteurs les plus influents est l'état de santé, approché ici par la déclaration de limitations fonctionnelles : en cas de fortes limitations, la satisfaction générale dans la vie diminue de 0,9 point toutes choses égales par ailleurs ► **figure 2a**. La composition du ménage joue également fortement : par rapport aux personnes en couple avec enfants, les personnes vivant seules ont une satisfaction réduite de 0,5 point et les membres des familles monoparentales de 0,6 point. Les personnes de nationalité étrangère ou

ayant acquis la nationalité française après leur naissance présentent également une satisfaction moindre que les Français à la naissance (respectivement - 0,3 point et - 0,2 point). Enfin, la satisfaction générale est très dépendante du niveau de vie du ménage. Elle progresse continûment avec le niveau de vie du ménage pour atteindre + 0,4 point pour un répondant d'un ménage appartenant aux 20 % des ménages les plus aisés par rapport à une personne dont le ménage fait partie des 20 % les plus modestes. Toutefois, cette relation n'est pas linéaire : le gain de satisfaction diminue à mesure que le niveau de vie augmente.

Les caractéristiques du lieu de vie comme le type de logement ou sa surface influencent

également le niveau de satisfaction déclaré, mais plus faiblement ► **figure 2b**. Elles ont cependant un impact plus important sur la satisfaction liée au logement : ainsi, à caractéristiques identiques, notamment à composition familiale donnée, la note de satisfaction vis-à-vis du logement s'accroît très fortement, à hauteur d'un point, entre un logement de moins de 40 m<sup>2</sup> et un logement de 100 m<sup>2</sup> ou plus. Les caractéristiques individuelles influencent pour la plupart dans le même sens les niveaux de satisfaction dans tous les domaines. Néanmoins, vis-à-vis des loisirs, les hommes déclarent en moyenne une satisfaction supérieure de 0,4 point. Quant au niveau de vie du ménage, son impact sur la satisfaction vis-à-vis des relations sociales et du travail est bien plus faible que dans les autres domaines.

## ► 2a. Effet des caractéristiques individuelles sur la satisfaction dans cinq domaines de la vie entre 2010 et 2019

	Vie en général	Logement <sup>1</sup>	Loisirs	Relations familiales et amicales	Travail
<b>Sexe</b>					
Femme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Homme	- 0,01ns	- 0,03*	0,38***	- 0,12***	0,10***
<b>Âge</b>					
16-29 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
30-39 ans	- 0,40***	- 0,31***	- 0,72***	- 0,37***	- 0,11***
40-49 ans	- 0,58***	- 0,27***	- 0,79***	- 0,47***	- 0,06**
50-59 ans	- 0,54***	- 0,22***	- 0,76***	- 0,42***	- 0,02ns
60-69 ans	- 0,27***	- 0,16***	- 0,63***	- 0,28***	0,24***
70-79 ans	- 0,32***	- 0,13***	- 0,82***	- 0,27***	0,57**
80 ans ou plus	- 0,35***	0,05ns	- 1,09***	- 0,22***	ns
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>					
Agriculteur exploitant	- 0,48***	- 0,40***	- 0,70***	- 0,04ns	- 0,14E
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	- 0,30***	- 0,10***	- 0,45***	- 0,15***	- 0,05ns
Cadre et profession intellectuelle supérieure	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Profession intermédiaire	- 0,13***	- 0,08***	0,04ns	0,01ns	- 0,13***
Employé	- 0,22***	- 0,10***	- 0,10***	- 0,07**	- 0,24***
Ouvrier	- 0,23***	- 0,12***	- 0,12***	- 0,08***	- 0,36***
Non déterminé	- 0,02ns	0,03ns	0,07*	- 0,04E	- 0,20ns
<b>Nationalité</b>					
Français de naissance	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Français par naturalisation	- 0,21***	- 0,25***	- 0,49***	0,01ns	- 0,08E
Étranger	- 0,33***	- 0,35***	- 0,67***	0,04ns	- 0,22***
<b>Composition familiale</b>					
Personne seule	- 0,46***	0,11***	0,12***	- 0,06***	0,02ns
Famille monoparentale	- 0,57***	- 0,12***	- 0,12***	- 0,16***	0,00ns
Couple sans enfant	0,05**	0,18***	0,36***	0,10***	0,04*
Couple avec enfants	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre type de ménage	- 0,24***	0,10***	0,15***	0,01ns	- 0,01ns
<b>IIR<sup>2</sup> (diplôme décroissant)</b>	- 0,05E	- 0,03ns	- 0,24***	- 0,13***	0,14***
<b>Statut d'activité à la date de l'enquête</b>					
Actif occupé	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	///
Chômeur ou inactif	- 0,33***	- 0,07***	- 0,09***	- 0,12***	///
<b>Limitation dans les activités courantes à cause de la santé</b>					
Fortement limité	- 0,94***	- 0,24***	- 1,09***	- 0,35***	- 0,57***
Limité mais pas fortement	- 0,34***	- 0,10***	- 0,40***	- 0,18***	- 0,34***
Pas limité	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Quintile de niveau de vie du ménage</b>					
1 <sup>er</sup> quintile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
2 <sup>e</sup> quintile	0,14***	0,10***	0,26***	0,08***	0,05**
3 <sup>e</sup> quintile	0,25***	0,15***	0,42***	0,14***	0,10***
4 <sup>e</sup> quintile	0,29***	0,17***	0,52***	0,15***	0,11***
5 <sup>e</sup> quintile	0,36***	0,21***	0,61***	0,15***	0,13***

/// : absence de résultats due à la nature des choses ; \*\*\* indique une estimation significative au seuil de 0,1 %, \*\* correspond au seuil de 1 %, \* au seuil de 5 % et E au seuil de 10 % ; ns non significatif au seuil supérieur à 10 %.

1 Sans contrôler par le type de logement.

2 Indice d'inégalité relative lié au diplôme (0 = diplôme le plus élevé relativement et 1 = diplôme le plus faible).

**Lecture** : à caractéristiques identiques, la satisfaction dans la vie en général des personnes de 30 à 39 ans est inférieure de 0,4 point à celle des jeunes de 16 à 29 ans.

**Champ** : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus résidant en logement ordinaire, personnes en emploi pour la satisfaction liée au travail.

**Source** : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de 2010 à 2019.

## ► 2 b. Effet des caractéristiques du logement et de la commune de résidence sur la satisfaction dans cinq domaines de la vie entre 2010 et 2019

	Vie en général	Logement <sup>1</sup>	Loisirs	Relations familiales et amicales	Travail
<b>Type de logement</b>					
Maison indépendante	0,06***	///	0,03ns	0,07***	0,04ns
Maison mitoyenne	0,01ns	///	- 0,03ns	0,03E	0,03ns
Appartement	Réf.	///	Réf.	Réf.	Réf.
Habitation précaire (roulotte, caravane, etc.), autre type de logement	- 0,08ns	///	- 0,23ns	0,28*	- 0,11ns
<b>Statut d'occupation du logement</b>					
Propriétaire	0,24***	0,80***	0,30***	0,14***	- 0,01ns
Locataire ou sous-locataire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Logé à titre gratuit	0,22***	0,48***	0,16***	0,12***	0,07E
<b>Surface du logement</b>					
Moins de 40 m <sup>2</sup>	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
De 40 à moins de 100 m <sup>2</sup>	0,10***	0,69***	0,09*	0,06**	0,04ns
100 m <sup>2</sup> ou plus	0,17***	1,00***	0,27***	0,10***	0,15***
<b>Quintile de revenu disponible médian de la commune</b>					
1 <sup>er</sup> quintile	- 0,08***	- 0,34***	- 0,11***	- 0,03ns	- 0,06ns
2 <sup>e</sup> quintile	- 0,07***	- 0,31***	- 0,12***	0,01ns	0,00ns
3 <sup>e</sup> quintile	- 0,04*	- 0,17***	- 0,02ns	0,02ns	0,02ns
4 <sup>e</sup> quintile	- 0,04E	- 0,11***	- 0,01ns	0,01ns	0,01ns
5 <sup>e</sup> quintile	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<b>Type de commune de résidence</b>					
Ville de Paris	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Communes en pôle de l'aire de Paris, hors Paris	- 0,01ns	- 0,16***	- 0,05ns	- 0,01ns	0,16**
Couronne de l'aire de Paris	0,02ns	- 0,07ns	- 0,07ns	- 0,04ns	0,12E
Pôle des aires de 700 000 habitants ou plus	0,13**	0,13**	0,09E	0,01ns	0,09ns
Couronne des aires de 700 000 habitants ou plus	0,03ns	0,00ns	0,02ns	0,03ns	0,07ns
Pôle des aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants	0,11**	0,16***	0,14*	0,00ns	0,16**
Couronne des aires de 200 000 à moins de 700 000 habitants	0,13***	0,11**	0,14*	0,07E	0,19***
Pôle des aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants	0,02ns	0,10*	0,04ns	0,01ns	0,17*
Couronne des aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants	0,07E	0,06ns	0,02ns	0,03ns	0,14*
Pôle des aires de moins de 50 000 habitants	0,12**	0,11*	0,13*	- 0,02ns	0,24***
Couronne des aires de moins de 50 000 habitants	0,05ns	0,04ns	0,03ns	0,07ns	0,15*
Communes hors attraction des villes	0,10*	0,05ns	0,03ns	- 0,02ns	0,17E

/// : absence de résultats due à la nature des choses ; \*\*\* indique une estimation significative au seuil de 0,1 %, \*\* correspond au seuil de 1 %, \* au seuil de 5 % et E au seuil de 10 % ; ns non significatif au seuil supérieur à 10 %.

<sup>1</sup> Sans contrôler par le type de logement.

**Lecture** : dans les communes en pôle des aires de moins de 50 000 habitants, la satisfaction des habitants est supérieure de 0,12 point à celle des habitants de Paris, à caractéristiques identiques.

**Champ** : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus résidant en logement ordinaire, personnes en emploi pour la satisfaction liée au travail.

**Source** : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de 2010 à 2019.

### Résider en Île-de-France a un effet négatif sur la satisfaction comparé au reste du territoire

La satisfaction générale dans la vie varie suivant le type de territoire de résidence. D'une part, les habitants sont sensibles à la **richesse de leur commune**, les plus satisfaits habitant les communes les plus riches. D'autre part, ils sont sensibles à la taille de l'**aire d'attraction des villes** combinée au type de commune dans laquelle ils résident. La satisfaction générale est minimale dans les communes en **pôle** des petites aires d'attraction des villes (7,1 sur 10 dans les aires de 50 000 à 200 000 habitants et 7,2 dans celles de moins de 50 000 habitants) et culmine à 7,5 en **couronne** parisienne ou en couronne des aires de taille intermédiaire de 200 000 à 700 000 habitants ► **figure 3**. Ces données brutes ne reflètent néanmoins qu'un effet de la composition des populations résidant sur ces territoires, populations se différenciant fortement soit par leurs âges (plus jeunes par exemple à Paris et dans les grands pôles que dans les communes isolées et dans les petites aires), soit par leurs niveaux de vie.

Une fois prises en compte les caractéristiques individuelles, celles du logement et celles de la richesse de la commune de résidence, la dispersion des notes moyennes de satisfaction selon les territoires se réduit. L'impact de l'environnement local est significatif sur la note moyenne de satisfaction dans la vie mais son influence reste néanmoins faible au regard de celle des caractéristiques individuelles. À autres caractéristiques identiques, le niveau de satisfaction est plus faible à Paris et dans la catégorie des autres communes-pôles de l'agglomération parisienne, dans celles des communes-pôles des aires de taille moyenne (comme Béziers, Blois ou Montélimar par exemple) et dans les communes situées en périphérie des très grandes aires (celles de Bordeaux, Toulouse, Lyon ou Marseille par exemple). La satisfaction générale est maximale dans les aires de 200 000 à 700 000 habitants, pôle ou couronne, puis dans les pôles des très grandes aires et dans les communes hors attraction des villes.

La mesure des écarts de satisfaction à la moyenne nationale selon les

catégories de lieux de résidence est une autre illustration de ce résultat. À caractéristiques de population semblables à celles de la population métropolitaine, la satisfaction déclarée serait la plus faible à Paris et dans les communes en pôle de l'aire parisienne ; il en est de même dans les communes appartenant aux couronnes des très grandes aires d'attraction des villes ► **figure 4**.

Dans le domaine du logement et de son environnement, toutes choses égales par ailleurs, notamment à type de logement identique, la satisfaction est la plus élevée dans les pôles des aires d'attraction des villes de plus de 200 000 habitants, juste devant Paris. La rareté des maisons à Paris intra-muros rend cependant la comparaison par type de logement peu pertinente. Si l'on exclut cette variable des contrôles, la préférence pour la maison individuelle plutôt qu'un appartement intervient et Paris ne présente plus autant d'avantages (liés aux loisirs et aux services offerts à proximité). La satisfaction liée au logement et à son environnement est alors la plus élevée dans les pôles des aires d'attraction des villes de province.

Elle est plus faible en couronne et hors zone d'attraction des villes où elle se situe au même niveau qu'à Paris. Il n'y a que dans les autres communes en pôle de l'aire de Paris, soit les communes des départements limitrophes de Paris, que la satisfaction liée au logement est plus faible qu'à Paris. Ce résultat est dû en grande partie au niveau moyen de satisfaction particulièrement bas du département de la Seine-Saint-Denis.

Dans le domaine du travail, la satisfaction est plus basse dans l'aire de Paris que partout ailleurs en France. Elle est maximale dans les aires de petite et moyenne taille.

Enfin, concernant les loisirs et les relations sociales, l'effet du territoire de vie est quasi inexistant.

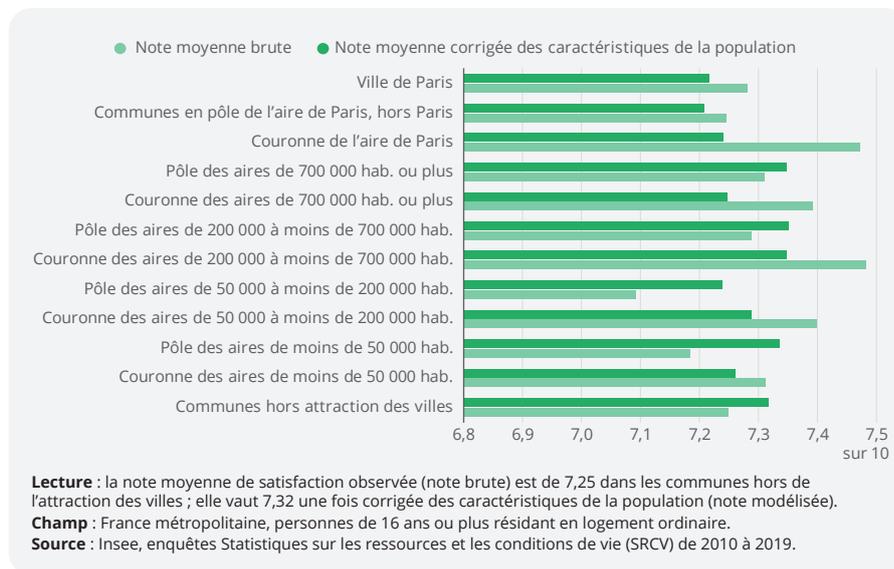
### Des territoires particulièrement contrastés en Île-de-France

En Île-de-France, le niveau de satisfaction générale dans la vie est très contrasté selon les départements. La satisfaction déclarée est maximale

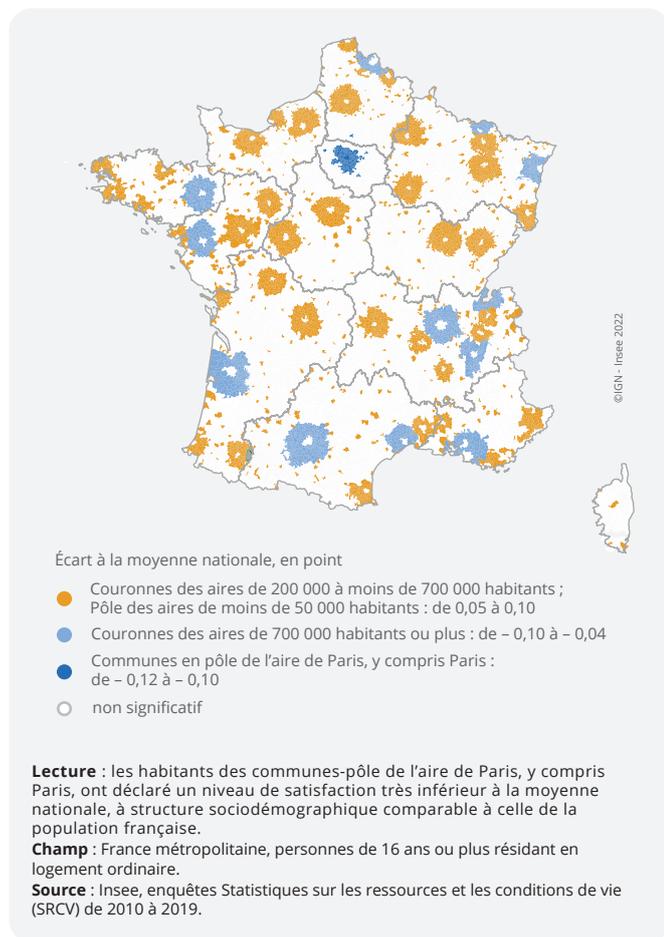
dans l'Essonne (7,4 en moyenne) et minimale en Seine-Saint-Denis (6,8). En raisonnant toutes choses égales par ailleurs, la hiérarchie est modifiée. Le niveau de satisfaction reste minimal en Seine-Saint-Denis (- 0,3 point par rapport

au reste de la région) alors qu'il culmine à Paris (+ 0,1 point). Dans les départements de Seine-Saint-Denis, Val-d'Oise et Yvelines, le niveau de satisfaction est significativement inférieur au reste de la région. Dans les départements de

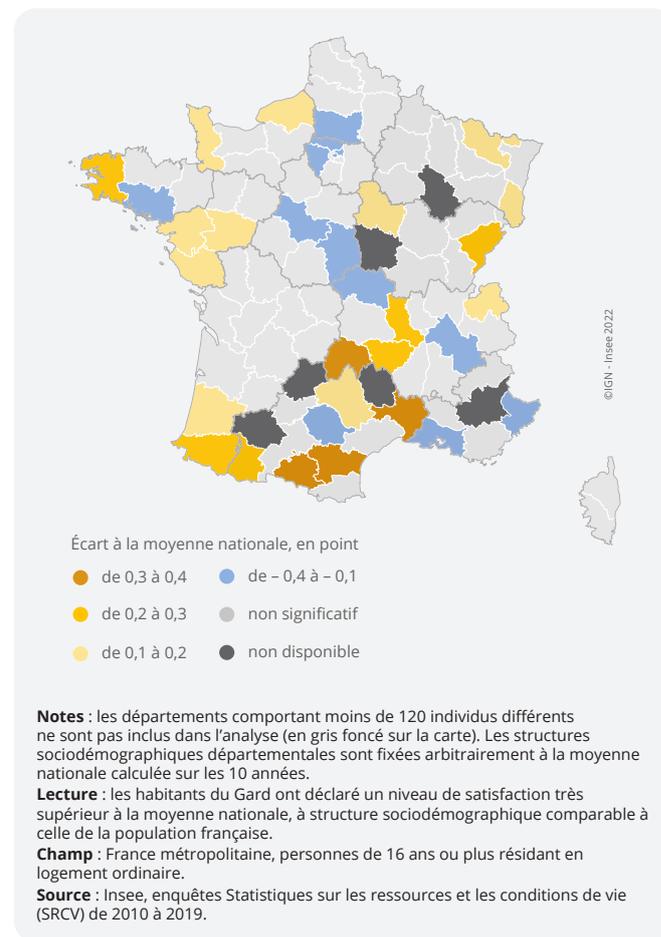
### ► 3. Satisfaction générale dans la vie observée et modélisée selon les territoires entre 2010 et 2019



### ► 4. Satisfaction générale selon la taille de l'aire d'attraction des villes et le type de commune, écart du niveau modélisé à la moyenne nationale



### ► 5. Satisfaction générale par département, écart du niveau modélisé à la moyenne nationale entre 2010 et 2019



la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise, les satisfactions relatives aux loisirs et aux relations sociales sont également significativement plus faibles que dans le reste de la région. En revanche, la satisfaction moyenne vis-à-vis du travail y est la même qu'ailleurs. Celle concernant le logement est plus élevée à Paris qu'ailleurs en Île-de-France, que l'on tienne compte ou non du type de logement. L'écart avec les autres départements est inférieur de 0,2 point pour l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, atteint 0,3 point pour la Seine-et-Marne, les Yvelines et le Val-d'Oise et dépasse 0,5 point pour la Seine-Saint-Denis.

### Une satisfaction plus élevée sur la façade ouest

Pris dans leur ensemble, les départements littoraux présentent un niveau de satisfaction générale dans la vie supérieur à celui estimé dans le reste du pays (+ 0,04 point), toutes choses égales par ailleurs. Plus finement, l'effet est sensible sur la façade atlantique, des Pyrénées-Atlantiques au Finistère, à l'exception du Morbihan, et sur les côtes de la Manche (respectivement + 0,09 et + 0,05 point) alors qu'il n'est pas significatif sur la côte méditerranéenne.

Ces comparaisons inter-départementales, à caractéristiques de population identiques, mettent ainsi en évidence une satisfaction globalement plus élevée que la moyenne nationale à l'ouest du pays ainsi que dans plusieurs départements le long d'une diagonale reliant l'Ariège au Haut-Rhin, alors qu'en région parisienne et dans le centre du pays la situation est moins favorable. Néanmoins, pour un grand nombre de départements, l'écart de satisfaction à la moyenne nationale n'est pas significatif ► **figure 5**.

### L'effet des caractéristiques individuelles peut varier suivant le territoire de résidence

Les résultats précédents relatifs à l'influence des caractéristiques individuelles sur la satisfaction sont des moyennes mesurées sur l'ensemble du territoire. Ces liens ne sont pas forcément homogènes partout en France. Ainsi, se trouver au chômage diminue en moyenne la satisfaction générale dans la vie de 0,62 point, toutes choses égales par ailleurs. Cet effet négatif est beaucoup plus réduit dans le reste de la France que dans la couronne de l'aire de Paris et surtout qu'à Paris : suivant l'endroit où il réside, la satisfaction d'un chômeur de province est supérieure de 0,3 à 0,5 point par rapport à celle d'un chômeur résidant à Paris ► **figure 6**.

## ► 6. Modulation de la satisfaction générale dans la vie par rapport au fait de résider à Paris intra-muros selon diverses situations personnelles entre 2010 et 2019

	Appartenir aux 20 % des ménages les plus modestes	Appartenir aux 20 % des ménages les plus aisés	Être au chômage	Être né étranger
<i>Ville de Paris</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>	<i>Ref.</i>
Communes en pôle de l'aire de Paris, hors Paris	- 0,16*	- 0,06ns	0,34**	0,10ns
Couronne de l'aire de Paris	0,02ns	- 0,22**	0,04ns	0,43**
Aires de 700 000 habitants ou plus, hors aire de Paris	- 0,14E	- 0,11E	0,28**	0,13ns
Aires de 200 000 à 700 000 habitants	- 0,21**	- 0,06ns	0,43***	0,33***
Aires de 50 000 à 200 000 habitants	- 0,19**	- 0,10ns	0,40***	0,04ns
Aires de moins de 50 000 habitants	- 0,19**	- 0,08ns	0,44***	0,44***
Communes hors attraction des villes	- 0,15E	- 0,07ns	0,46***	0,65***

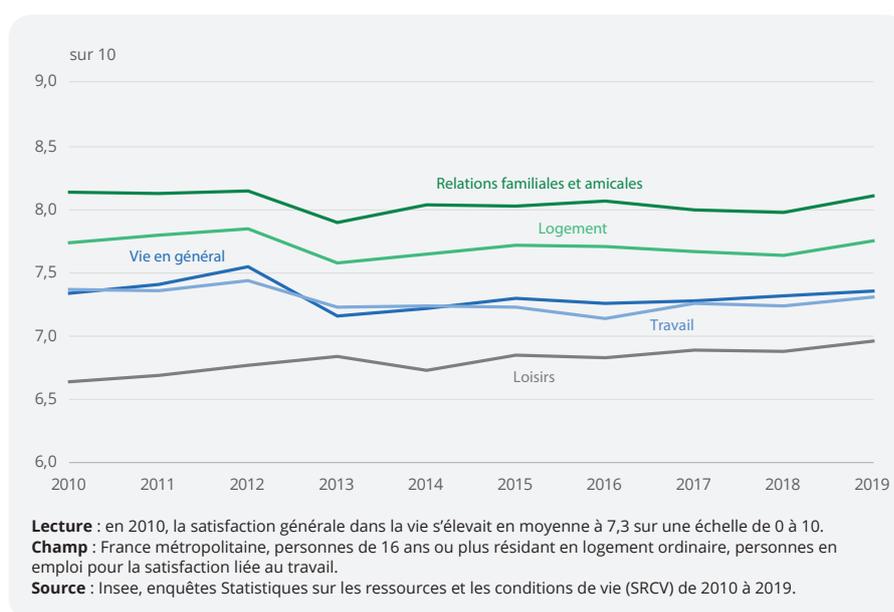
\*\*\* indique une estimation significative au seuil de 0,1 %, \*\* correspond au seuil de 1 %, \* au seuil de 5 % et E au seuil de 10 % ; ns non significatif au seuil supérieur à 10 %.

**Lecture** : à caractéristiques identiques, une personne au chômage résidant dans une commune hors attraction des villes déclare une satisfaction supérieure de 0,46 point à celle d'un chômeur résidant à Paris.

**Champ** : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus résidant en logement ordinaire.

**Source** : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de 2010 à 2019.

## ► 7. Satisfaction dans les cinq domaines de la vie entre 2010 et 2019



Le constat est identique pour la nationalité : les personnes nées étrangères, qu'elles soient devenues ou non françaises, ont en moyenne 0,27 point de satisfaction en moins que les Français à la naissance toutes choses égales par ailleurs. Là encore, c'est à Paris et dans les autres communes des pôles de l'aire de Paris que cette situation a le plus fort impact négatif, ainsi que dans les aires de très grande taille.

En revanche, le revenu influe de façon quasi identique sur la satisfaction partout en France : ainsi, figurer parmi les 20 % des ménages les plus aisés procure un surcroît de satisfaction égal sur tout le territoire.

### Chômeurs et étrangers plus satisfaits lorsqu'ils sont peu nombreux dans leur commune

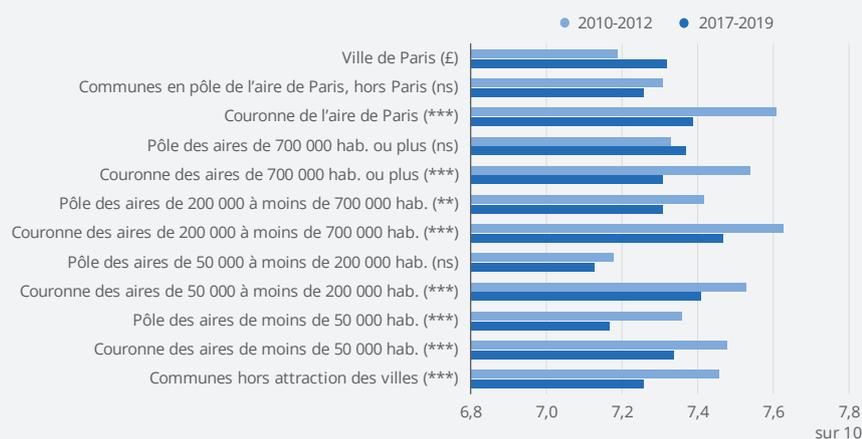
Le taux de chômage et la proportion d'immigrés de la commune de résidence

n'affectent pratiquement pas la satisfaction moyenne de la population. En revanche, pour les personnes de nationalité étrangère à la naissance, résider dans les communes où la proportion d'immigrés est la plus faible augmente de 0,2 point la satisfaction générale par rapport à celles qui résident dans les 20 % des communes françaises où la proportion d'immigrés est la plus élevée. Il en est de même pour les personnes en recherche d'emploi : leur satisfaction augmente de 0,15 point si leur commune de résidence fait partie des 20 % des communes dont le taux de chômage est le plus faible par rapport aux communes dont le taux de chômage est le plus élevé.

### La satisfaction retrouve en 2019 un niveau proche de celui de 2010

Entre 2010 et 2019, les évolutions annuelles de la satisfaction dans la vie sont assez heurtées, mais finalement le niveau

## ► 8. Évolution de la satisfaction générale observée selon le territoire entre 2010-2012 et 2017-2019



\*\*\* indique une estimation significative au seuil de 0,1 %, \*\* correspond au seuil de 1 %, \* au seuil de 5 % et E au seuil de 10 % ; ns non significatif au seuil supérieur à 10 %.

**Lecture** : dans les communes en couronne des aires de moins de 50 000 habitants, la satisfaction moyenne observée en début de période est significativement supérieure à celle observée en fin de période.

**Champ** : France métropolitaine, personnes de 16 ans ou plus résidant en logement ordinaire.

**Source** : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) de 2010 à 2019.

grandes aires : - 0,19 point), mais une stabilité dans les zones les plus denses, c'est-à-dire les communes-pôle de l'aire de Paris et les pôles des aires de plus de 700 000 habitants.

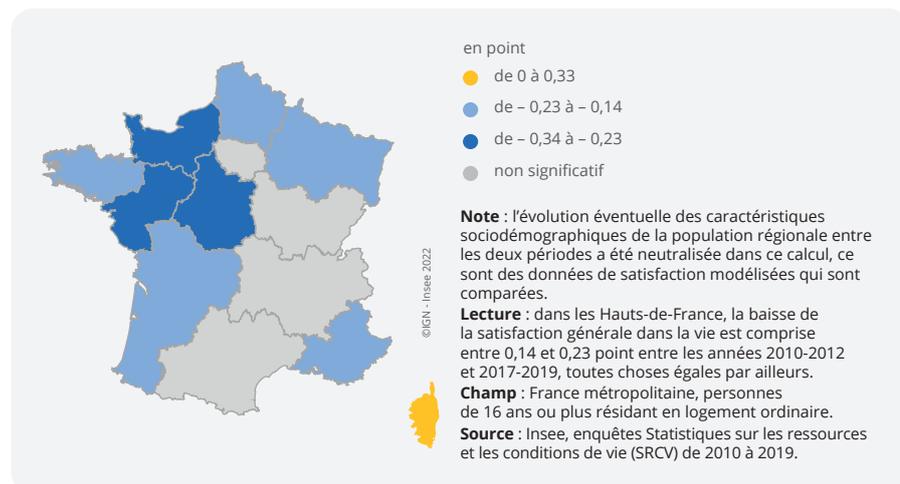
Toutes choses égales par ailleurs également, le niveau moyen de satisfaction dans la vie diminue de manière significative dans 8 régions sur 13 entre les années 2010-2012 et 2017-2019 et augmente uniquement en Corse ► **figure 9**. Les baisses sont surtout localisées sur la façade ouest, les plus importantes étant situées en Normandie et dans les Pays de la Loire. La satisfaction diminue aussi en Centre-Val de Loire et en Provence-Alpes-Côte d'Azur. ●

François Gleizes, Stéphane Legleye, Anne Pla (Insee)



Retrouvez les données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

## ► 9. Évolution de la satisfaction générale dans la vie modélisée par région entre les années 2010-2012 et 2017-2019



moyen observé en 2019 égale presque celui de 2010 (7,3). L'évolution s'est faite en trois phases distinctes : une première phase de croissance jusqu'en 2012 (7,6), une chute en 2013 (7,2), et une remontée progressive ensuite ► **figure 7**. Ce constat vaut pour pratiquement tous les types de territoires étudiés, qui retrouvent en 2019 un niveau souvent comparable à celui de 2010.

Pour s'affranchir des fluctuations intermédiaires, il est possible de considérer un point de départ constitué par la moyenne calculée sur la période 2010-2012 et un point d'arrivée constitué par la moyenne sur les années 2017 à 2019. Dans la plupart des territoires, la satisfaction moyenne observée diminue entre ces deux périodes : la note moyenne de 2017-2019 se situe à un niveau significativement inférieur à

celui de 2010-2012 : cette évolution est la plus significative dans les couronnes des aires, ainsi que dans les aires de moins de 50 000 habitants et les communes hors attraction des villes. Seules les communes en pôle des plus grandes aires et la ville de Paris présentent une légère augmentation mais celle-ci n'est pas significative ► **figure 8**. Les évolutions des territoires obtenues en raisonnant toutes choses égales par ailleurs sont similaires. Globalement, en neutralisant l'évolution éventuelle des caractéristiques des populations entre les deux périodes, il y a une baisse de satisfaction moyenne dans les territoires peu denses (jusqu'à des aires de 200 000 habitants : - 0,16 point), dans les territoires de densité intermédiaire (aire de 200 000 à 700 000 habitants ainsi que les communes situées en couronne de l'aire de Paris et des très

## ► Méthodes

Les statistiques brutes permettent de documenter les niveaux de satisfaction observés, mais pas de quantifier les contributions des caractéristiques individuelles et contextuelles séparément. Par exemple, les personnes jeunes sont en général en meilleure santé, plus diplômées mais moins riches que les personnes âgées, ces trois caractéristiques ayant chacune un effet propre sur la satisfaction. Comparer différentes tranches d'âge implique donc de neutraliser ces effets de composition pour ne révéler que l'effet propre de l'âge. C'est l'objet des analyses multivariées « toutes choses égales par ailleurs ». Il s'agit ici d'analyses de variance-covariance sur données répétées ; les variables expliquées sont les notes de satisfaction brutes variant de 0 à 10. Les variables individuelles prises en compte dans les modélisations sont :

- l'âge : 7 tranches ;
- le sexe ;
- le niveau de diplôme : 5 catégories introduites en variable de rang pour tenir compte de l'élévation tendancielle du niveau de diplôme de la population au cours du temps ;
- le statut d'emploi : actif occupé ou non ;
- la catégorie socioprofessionnelle sur une position ou groupe social : agriculteur exploitant, artisan-commerçant-chef d'entreprise, cadre et profession intellectuelle supérieure, intermédiaire, employé, ouvrier, autre ; les anciens actifs étant reclassés dans leur dernier emploi ;
- le cinquième de revenu du ménage durant l'année d'interrogation ;
- la nationalité : française de naissance, par naturalisation, ou étrangère ;
- le type de ménage : personne seule, en couple sans enfant, en couple avec enfants, famille monoparentale, autre ;
- le type de logement : appartement, maison indépendante, maison mitoyenne, autre ;
- la surface du logement : moins de 40 m<sup>2</sup>, 40-100 m<sup>2</sup>, 100 m<sup>2</sup> ou plus ;
- le statut d'occupation : propriétaire, locataire, logé à titre gratuit ;
- les limitations fonctionnelles dans les activités quotidiennes : pas limité, limité mais pas fortement, fortement limité.

Chaque commune est décrite par ses **quintiles** de richesse, de taux de chômage et de proportion d'immigrés, mesurés en 2016 par le recensement de la population. Le territoire de vie est également décrit par la taille de l'aire d'attraction des villes de la commune de résidence croisée avec la catégorie de commune (pôle ou couronne) et le département de résidence a été utilisé pour l'analyse menée sur l'Île-de-France. Des analyses ont été menées avec le zonage en unités urbaines 2020 pour vérifier la robustesse des résultats. Taux de chômage et proportion d'immigrés (mesurés avec le recensement de la population 2016) ne sont mobilisés que lorsqu'ils sont explicitement cités. Dans les analyses cartographiques, les départements ont été comparés virtuellement à population identique au niveau moyen de satisfaction national (ce sont des valeurs modélisées qui sont comparées et les écarts à la moyenne modélisée qui sont représentés) ; de plus, une pondération spécifique tient compte de la distribution par âge, sexe, revenu et type de commune au sein du département.

## ► Sources

L'enquête **Statistiques sur les ressources et conditions de vie des ménages** (SRCV) est une enquête longitudinale auprès des ménages réalisée en France métropolitaine : la participation est obligatoire pendant 5 ans mais les ménages peuvent participer pendant 4 années supplémentaires. Chaque personne de 16 ans ou plus est invitée à répondre. Quatre questions relatives à la satisfaction sont posées à tous les enquêtés (satisfaction dans la vie en général, satisfaction relative au logement et son environnement, satisfaction liée aux relations sociales et familiales, satisfaction liée aux loisirs) tandis que la satisfaction relative au travail est demandée uniquement aux personnes en emploi. La réponse par un proche en cas d'absence (proxy) n'est pas autorisée pour ces questions. Les données ont été partiellement imputées (9 218 valeurs relatives de 8 063 individus ayant répondu par intermittence) puis repondérées pour corriger la non-réponse individuelle à ces questions. L'analyse porte sur près de 162 420 réponses collectées entre 2010 et 2019 auprès de 47 000 personnes. Dix années d'enquête ont été compilées pour disposer de résultats exploitables à un niveau territorial fin.

## ► Pour en savoir plus

- **Gleizes F., Legleye S., Pla A.**, « Vivre, travailler et habiter en France : où est-on le plus satisfait ? », *Documents de travail* n° 2022-01, Insee.
- **Cazaubiel A., Guymarc G.**, « La déprise du commerce de proximité dans les centres-villes des villes de taille intermédiaire », *Insee Première* n° 1782, novembre 2019.
- **Gleizes F., Grobon S.**, « Le niveau de satisfaction dépend peu du type de territoire de résidence », *Insee Focus* n° 139, janvier 2019.

## ► Définitions

Le **niveau de vie** est le revenu disponible du ménage rapporté à sa taille standardisée en unités de consommation, ce qui permet de tenir compte des économies d'échelles liées au partage de certains biens (loyer/crédit, chauffage, etc.).

La **richesse d'une commune** est approchée par le revenu disponible médian de ses habitants.

L'**aire d'attraction d'une ville** est l'ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle de population et d'emploi, et d'une couronne qui regroupe les communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle.

Les **pôles** sont déterminés principalement à partir de critères de densité et de population totale, suivant une méthodologie cohérente avec celle de la grille communale de densité. Un seuil d'emplois est ajouté de façon à éviter que des communes essentiellement résidentielles, comportant peu d'emplois, soient considérées comme des pôles.

La **couronne** de l'aire d'attraction du pôle réunit l'ensemble des communes qui envoient au moins 15 % de leurs actifs travailler dans le pôle.

Les **quintiles** sont des valeurs qui découpent une distribution ordonnée en cinq parties égales : par exemple, le 1<sup>er</sup> quintile de revenu des ménages est la valeur en deçà de laquelle se situent les 20 % de ménages ayant les revenus les plus faibles (le premier cinquième), le 5<sup>e</sup> quintile étant la valeur au-delà de laquelle se situent les 20 % ayant les revenus les plus élevés (le dernier cinquième).

**Direction générale :**  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :**  
Jean-Luc Tavernier

**Rédaction en chef :**  
B. Lhommeau,  
S. Pujol

**Rédaction :**  
A. Évrard,  
F. Gateau

**Maquette :**  
B. Rols

 @InseeFr  
[www.insee.fr](http://www.insee.fr)

**Code Sage :** IA71  
ISSN 2416-7851  
© Insee 2022  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

